

PROJET PEDAGOGIQUE



MAISON DES PROJETS

2014 - 2018



PROJET PEDAGOGIQUE ESPACE JEUNESSE

Ce projet pédagogique a été élaboré par l'équipe du secteur jeune en lien direct avec le projet éducatif de la Maison des projets, ce dernier découlant du contrat de projet signé avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne et le Contrat Enfance Jeunesse signé avec la Municipalité.

LA STRUCTURE

L'accueil jeunesse est déclaré auprès de la DDCS et est donc soumis à une réglementation stricte visant à assurer la sécurité physique, affective et morale de son public.

L'accueil jeunes accueille les adolescents dans des locaux de la Maison des projets, 49 avenue de la Liberté, 86180 Buxerolles.

Ces locaux dédiés au secteur jeunes se composent d'une salle d'accueil, d'une grande salle d'activités et d'une salle insonorisée. De plus, nous pouvons profiter des cours de la structure, de sa salle de spectacle, de sa salle conviviale et de sa cuisine

LES OBJECTIFS

Développer l'autonomie et la participation des jeunes afin qu'ils soient acteurs de leurs loisirs.

- * proposer un accueil libre, convivial et adapté.
- * Donner la possibilité de choisir leurs activités.
- * permettre la mise en place, suivant leurs envies, d'activités et/ou de séjours.
- * donner la possibilité de financer leurs activités grâce aux chantiers loisirs.

Favoriser les possibilités de découvertes sportives et culturelles.

- * proposer des activités diversifiées et nouvelles.
- * mettre en place des créneaux différents pour pratiquer les activités (matinée, journée, soirée).
- * organiser des séjours.
- * planifier / offrir des sorties culturelles, sportives variées...

Laisser la place à la libre expression.

- * permettre l'échange avec l'autre dans un cadre respectueux des idées de chacun
- * être à l'écoute de leurs envies et de leurs demandes
- * favoriser les moments conviviaux (séjours, soirées)
- * développer l'utilisation du «Mur d'expression»

Renforcer la communication vers l'extérieur.

* aller à la rencontre des jeunes de Buxerolles.

LE PUBLIC

Les jeunes

L'Accueil Jeunes accueille les adolescents âgés de 11 à 17 ans. Il est ouvert à toutes et à tous.

Les parents

L'Equipe d'animation s'efforcera de répondre à toutes les interrogations des parents : les relations doivent être respectueuses du statut des uns et des autres.

Les parents peuvent consulter sur demande le projet pédagogique complet de la structure. Un résumé de ce document est toujours présenté dans les différents outils de communication à destination des parents.

A l'inscription du jeune (1^{ère} visite à l'accueil), une explication du fonctionnement et une visite des locaux sont systématiquement réalisées et les documents suivants sont remis à la famille avec :

- le règlement intérieur
- Le dossier d'inscription comprenant une fiche de renseignements, une fiche sanitaire de liaison précisant que le jeune est à jour de ses vaccinations.

ENCADREMENT

L'équipe sera composée d'un directeur par période de vacances et d'au moins 3 à 5 animateurs. Tous sont garants de la sécurité physique, affective et morale des jeunes.

Chaque membre de l'équipe est responsable de l'application, de la mise en œuvre du projet pédagogique.

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

L'espace jeunes est ouvert tous les mercredis de 14h à 18h et toutes les vacances scolaires.

Durant les vacances scolaires, la semaine type est la suivante :

Lundi : 14h – 18h

Mardi : 14h – 18h et proposition de soirée

Mercredi : 14h – 18h

Jeudi : 14h – 18h et proposition de soirée

Vendredi : 14h – 18h

Les horaires sont susceptibles d'être modifier en fonction des projets ou des propositions des adolescents.

Les matinées sont consacrées aux actions de chantiers loisirs. Nous laissons la possibilité aux adolescents aussi de proposer des sorties à la journée ainsi que d'autres soirées durant ces semaines.

Durant les vacances estivales, l'horaire de fermeture de la semaine type est alors 19h.

MODALITES D'INSCRIPTIONS

L'adhésion

Le tarif de l'adhésion est déterminé par le conseil d'administration de la Maison des projets, elle est valable pour une année.

A ce jour, le tarif de la carte d'adhésion est de 4 euros pour les moins de 16 ans et de 6 euros pour les plus de 16 ans.

Les inscriptions

L'inscription administrative est faite de septembre à août.

Les familles doivent remplir à l'accueil du centre Socioculturel et fournir les pièces suivantes :

- La fiche d'adhésion dûment complétée et signée.

- Une fiche sanitaire de liaison pour chaque enfant, complétée et signée (avec les photocopies des pages de vaccinations du carnet de santé)

- Une autorisation ou non du « droit à l'image » interne ou externe

Pour pouvoir bénéficier des activités de l'espace jeunes, il est indispensable de remplir ces différentes formalités administratives.

Sans cela, les adolescents peuvent bénéficier uniquement de l'accueil informel permettant de découvrir la structure et d'échanger avec les animateurs mais il n'est pas possible de bénéficier des actions proposées.

MODES DE FONCTIONNEMENT

Accueil jeunes

Cet accueil est basé sur la libre adhésion des adolescents, ce qui implique que les jeunes peuvent entrer et sortir comme bon leur semblent.

Nous pouvons proposer quelques aménagements afin de rassurer les parents puisqu'il y a une vraie rupture entre le fonctionnement d'un ALSH 6/11 ans et l'accueil jeunes.

Mais la participation aux activités ou aux sorties exigent que les formalités administratives soient remplies et donc que ces derniers soient adhérents à la structure.

Accueil informel

Les adolescents ont besoin de se retrouver entre paires, de façon spontanée, informelle. Notre fonctionnement doit donc être relativement souple afin que les jeunes puissent le fréquenter aussi bien pour pratiquer des activités structurées que pour "seulement" discuter entre eux ou avec l'animateur.

Le fonctionnement de cet accueil doit permettre l'alternance de temps structurés et de temps plus libres et éventuellement des besoins différenciés selon les âges.

C'est pour cela, que ce lieu offre la possibilité aux adolescents de venir fréquenter librement l'espace jeunes pendant les horaires d'ouverture sans pour cela être inscrit.

Animation « hors les murs » et la base itinérante

Le constat, partagé par l'ensemble des acteurs éducatifs de la commune, fait ressortir qu'un grand nombre d'enfants, de pré-adolescents et d'adolescents ne fréquentent pas le centre social et plus largement les structures de loisirs.

Les structures classiques ne répondent donc plus complètement aux attentes et aux besoins des familles. Il est donc indispensable de repenser nos interventions et nos pratiques en fonction de l'évolution du public, de ses caractéristiques et de ses besoins.

La Maison Des Projets n'est pas un simple fournisseur de services éducatifs et de loisirs à destination d'usagers attirés. Elle est aussi partie prenante de l'animation de la vie de la Cité dans toutes ses composantes, notamment vers les personnes les plus fragilisées.

Ainsi, face à ces jeunes qui sont dans l'espace public pour des raisons différentes, à des âges différents, nous appréhendons le groupe comme un ensemble hétérogène, et nous devons tenter de comprendre la raison de sa présence.

Ces enfants et ces adolescents, qui ne participent pas aux actions des accueils de loisirs, tout en évoluant parmi d'autres sphères, peuvent passer une grande partie de leur temps libre dans l'espace public, sans la présence d'adulte référent. Dans ce contexte, ils peuvent s'exposer davantage à des comportements déviants.

La base itinérante, qui est une émanation du secteur jeunes de la Maison des projets, consiste à proposer des animations autour d'une organisation mobile, en direction des enfants et des jeunes, aux pieds des habitations.

A partir de ce point d'ancrage, la mission de l'équipe d'animation est d'informer, au mieux, les familles des diverses possibilités de loisirs existants sur la commune tout en proposant des activités aux enfants qui ne partent pas en vacances durant la période estivale.

Afin de faciliter et d'encourager l'inscription des familles, et dans un souci de régularisation des situations administratives, une participation financière symbolique a été demandée aux parents pour les deux mois et les inscriptions se feront sur place.

Objectifs de la base itinérante

Considérer l'espace public comme un véritable lieu de socialisation

- Etre capable d'évoluer dans un espace ouvert mais sécurisant
- prévenir les incivilités
- prendre en compte son environnement

Rendre l'offre d'animation de la Maison des projets accessible à tous

- mettre en place des animations au pied des habitations
- faire découvrir des activités à partager en famille

Valoriser et encourager le travail de partenariat de la MDP (En interne et en externe)

- Poursuivre le travail de partenariat entre le secteur jeune et le secteur culturel de la MDP
- Inclure les familles dans ce projet en sollicitant l'animatrice famille de la MDP
- Travailler de concert avec les ACM municipaux

Organisation

Notre organisation mobile doit pouvoir reproduire au mieux les conditions d'accueil d'un centre de loisirs en termes de rythme, de sécurité et de propositions.

Les enfants doivent pouvoir apprendre à grandir ensemble : ils découvrent, construisent, expérimentent, discutent, proposent, font des choix. Ils doivent pouvoir s'amuser en toute sécurité. Des activités de loisirs diversifiées, respectueuses des rythmes et des tranches âges seront proposées aux enfants sur la base de notre projet éducatif.

Sur chaque endroit de l'espace public où les animateurs seront présents, nous aménagerons différents espaces afin que chacun puisse trouver l'activité qui lui convient. L'organisation spatiale sera donc la suivante : un coin de jeux plus sportifs, un coin de jeux de société et d'un coin d'activités calmes.

Notre programme sera établi au jour le jour afin de pouvoir mettre en œuvre les envies des enfants.

Pour répondre au mieux aux besoins de chacun, nous proposerons diverses activités selon les tranches d'âge.

Afin de respecter le rythme de chacun, de 15h à 16h, un temps calme sera proposé aux enfants les plus jeunes où sera dispensé histoire, lecture, coloriage et jeux de société.

En fin de journée, les animateurs proposeront un retour au calme sous une forme sensiblement identique qu'en début d'après-midi pour éviter tout débordement avant qu'ils quittent les lieux.

Un animateur sera référent de cette tranche d'âge.

Pour répondre au mieux aux besoins des enfants, lors des échanges avec les accueils de loisirs de la commune, les enfants de la base itinérante iront dans le centre relatif à leurs tranches d'âge.

Quant aux échanges avec le secteur jeunes de la Maison des projets, on insistera davantage sur les échanges intergénérationnels tout en évitant que les grands frères et grandes sœurs jouent le rôle de tuteur afin qu'ils puissent vivre aussi des temps de loisirs.

Les sorties seront proposées à tous les enfants mais ceux âgés de moins de 6 ans ne pourront en bénéficier que s'ils sont accompagnés de leur parent, toujours dans l'idée de permettre aux plus grands de vivre de réels temps de vacances et de travailler le lien avec la famille.

Journée type dans un quartier

14h -15h : préparation du matériel

15h – 16 : temps calme en fonction des tranches d'âges

16h – 17h30 : temps d'activités et de jeux

17h30 – 17h50 : retour au calme et débriefe de la journée

17h50 – 18h : rangement du matériel

ANIMATIONS ET PROGRAMMES

Les activités

L'équipe d'animation s'efforce de proposer des activités, animations et sorties aussi diverses que possible. Le projet d'activité est élaboré en fonction des initiatives et des idées exprimées par les jeunes au cours de l'année, des opportunités du territoire et de l'actualité du moment.

Les jeunes sont encouragés à participer à la création des programmes. Priorité est donnée aux activités attrayantes, innovantes, culturelles et adaptées aux âges de chacun.

Il est également possible de mettre en place des actions locales à l'initiative des jeunes ou sur invitation des associations locales.

Un programme est proposé sur chaque période de vacances scolaires et est disponible deux semaines avant le début.

Participation des jeunes

Les jeunes auront la possibilité pendant l'été de mettre en place par eux-mêmes plusieurs activités.

* proposition : dès le lundi, et sur un espace de communication prévu à cet effet, les adolescents pourront faire des propositions d'activités.

Un planning des activités déjà fixées leur permettra d'éviter de faire des propositions redondantes.

* organisation : ils devront ensuite prendre les contacts et planifier la concrétisation de l'activité (coût, déplacement, encadrement...), en lien avec l'équipe d'animation.

* vote et inscription : les jeunes pourront ensuite voter pour l'activité à laquelle ils souhaitent participer et s'inscrire suivant le nombre de places disponibles.

Les chantiers loisirs

Le chantier loisirs est une activité à part entière de l'espace jeunesse de la Maison des projets.

Il s'agit d'actions citoyennes de chantiers en échange de loisirs ou d'une contrepartie dédiée aux loisirs et aux séjours. Ces temps ne sont pas entendus comme un simple travail mais comme un temps de participation, d'engagement individuel dans une réalisation collective. Mais cela reste aussi une première approche du monde du travail.

De plus, il est préférable que ce type d'actions se déroule en priorité sur le territoire de vie de ses participants, de sorte que les habitants apprécient et visualisent l'investissement des jeunes dans la vie de la Cité.

Il s'agit uniquement des projets qui associent loisirs et tâches d'intérêt collectif. Sont considérés comme tâches d'intérêt collectif des travaux tels que :

- travaux d'entretiens divers, des biens collectifs communaux ou associatifs,
- travaux d'embellissements des biens collectifs,
- travaux de rénovation du patrimoine local,
- participation à la manutention, à l'installation ou au démontage d'un événement local,
- prise en charge d'animations en direction d'autres publics.

TARIFICATION

Tarification et inscriptions

Les préinscriptions pour les activités payantes, se font auprès des animateurs qui communiquent le tarif de l'activité en fonction du Quotient Familial.

Le paiement de l'activité doit être réalisé avant l'activité et s'effectue à l'accueil de la Maison des projets.

Les adolescents ont la possibilité de régler leur participation avec le capital obtenu grâce aux actions de chantiers loisirs qu'ils auront pu effectuer. Mais le capital loisirs ne peut être utilisé que de la manière suivante :

- Si le coût de l'activité est inférieur ou égale à 4 euros, 50% sera à la charge de la famille
- Si le coût est supérieur à 4 euros, 20% restera à la charge de la famille

Quotients familiaux

Chaque participation financière, demandée aux adolescents pour certaines activités, est déterminée en fonction du quotient familial du foyer, qui est établi en fonction du numéro d'allocataires CAF.

Les quotients familiaux sont les suivants :

ATLAS	Inférieur à 699
QF 2	De 700 à 855
QF 3	De 866 à 1167
QF 4	De 1168 à 1433
QF 5	Supérieur à 1434

Si la famille, lors de l'inscription au secteur jeunes, ne communique pas son numéro d'allocataire, le quotient familial le plus élevé sera appliqué.

Si durant l'année d'adhésion, la situation familiale devait évoluer, entraînant un changement de quotient familial, la famille se doit de prévenir la Maison des projets qui appliquera aussitôt la nouvelle tarification.

BUDGET

Un budget prévisionnel est réalisé en début d'année civile dans le budget global de l'association Maison des projets.

L'EVALUATION

L'évaluation des actions menées avec le public jeune s'effectue de manière :

- Quantitative (nombre de jeunes participants à une activité, âge, sexe, origine géographique,...)
- Qualitative (sollicitation des jeunes, participation à l'organisation de projets, repérage de la mobilisation des jeunes sur des projets, actions et/ou activités, respect du règlement intérieur, initiatives des jeunes, créativité...).

Afin que le projet réponde aux objectifs fixés de manière pertinente, il est indispensable que l'évaluation comprenne également :

- La discussion avec les jeunes au quotidien ainsi que la mise en place de petits outils permettant de favoriser l'expression de leurs points de vue concernant les actions proposées (tableaux avec icônes, petits sondages, questionnaires,...) et ainsi de pouvoir apporter des modifications ou des réajustements aux actions proposées.
- Les réunions bilans avec l'équipe d'animation le plus régulièrement possible
- La rencontre avec les parents, les partenaires.

Cette évaluation constante permet à l'équipe d'animation de recadrer au plus juste, et ce de manière rapide, une dérive ou une imperfection pouvant porter préjudice à un projet ou à une action en collaboration avec le réseau des partenaires (associatifs, sociaux, économiques et politiques) privilégiés.

Actualisation tous les 4 ans (avec le renouvellement du contrat de projet)